

PROGRAMME 20 octobre 2012 :

- Connaître les règles fondamentales en matière de rupture du contrat de travail à durée indéterminée
- Mesurer les conséquences juridiques suivant le mode de rupture
- Acquérir les bons réflexes juridiques face à la rupture d'un contrat de travail
- Connaître les étapes clés du licenciement

LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE INDETERMINEE

1) La rupture décidée par le salarié

A/ La démission

B/ La prise d'acte

C/ La résiliation judiciaire aux torts exclusifs de l'employeur

D/ L'articulation d'une demande de résiliation judiciaire et d'une prise d'acte

2) La rupture décidée par l'employeur

A/ Les cas de licenciement interdit

B/ Le licenciement pour motif personnel

- L'insuffisance professionnelle
- le licenciement pour faute
 - Le licenciement pour faute grave
 - Le licenciement pour faute lourde
- La procédure de licenciement pour motif personnel
 - L'entretien préalable
 - La lettre de licenciement

C/ le licenciement pour motif économique

- Fixation d'un ordre des licenciements

- Application des critères
- Information du salarié
- L'obligation de recherche de reclassement
- La procédure de licenciement économique individuel
 - L'entretien préalable
 - La notification du licenciement
- La procédure de licenciement économique de 2 à 9 salariés sur une période de 30 jours
 - Les entreprises sans délégués du personnel
 - Les entreprises avec délégués du personnel
- La procédure de licenciement économique de 10 salariés et plus sur une période de 30 jours
 - Les entreprises sans délégués du personnel
 - Les entreprises avec délégués du personnel

D/ Le préavis

- Le calcul de l'ancienneté du salarié
- La dispense de préavis
- Le montant de l'indemnité compensatrice de préavis
- Les heures pour recherche d'emploi pendant le préavis
- Les congés payés pendant le préavis

E/ Les indemnités de rupture

- L'indemnité de licenciement
 - Le calcul de l'indemnité de licenciement
 - L'ancienneté
- L'indemnité compensatrice de congés payés
- L'indemnité de non-concurrence

3) La rupture d'un commun accord

A/ La rupture conventionnelle

- L'entretien préalable à la rupture conventionnelle
- Élaboration de la convention de rupture
 - Existence d'un écrit
 - Signature
 - Délai de rétractation
- L'homologation de la convention de rupture conventionnelle
- Autres indemnités et documents à remettre au salarié

B/ La transaction